appel à
candidatures

Prix Résidence jeune création céramique de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2027

50 jours dans l'Atelier de Keramis

KERAMIS
CENTRE DE LA CÉRAMIQUE

appel à
candidatures

KERAMIS
CENTRE DE LA CÉRAMIQUE

Prix Résidence jeune création céramique de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2027

50 jours dans l'Atelier de Keramis

7e édition

Inscription pour le 14 février 2027

Keramis, Centre de la Céramique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, La Louvière, Belgique

Keramis lance un appel à candidatures pour le Prix Résidence jeune création céramique de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2027.

Ce prix a pour vocation de soutenir un·e artiste en lui offrant la possibilité de travailler en résidence à Keramis pour y réaliser une œuvre originale principalement en céramique. La résidence de 50 jours se déroulera entre septembre 2027 et mars 2028.

Contexte de la Résidence

Le but premier de la Résidence est de permettre à l'artiste d'exercer son activité de création céramique, de recherche ou d'expérimentation hors de son lieu habituel de création. Le présent Prix Résidence contribue dès lors à lui fournir un soutien humain, technique, logistique et financier pour concevoir, achever, produire une/des œuvre(s) en céramique ou pour préparer et conduire un travail original en céramique.

En amont de la Résidence dans l'Atelier, le Prix comprend une exposition collective des artistes préselectionné·es par Keramis. Un jury remet le Prix résidence lors du vernissage de cette exposition.

Après 50 jours de création dans l'Atelier, une restitution dans le musée est envisagée. Celle-ci peut prendre, par exemple, la forme d'une exposition.

Accompagnement dans l'Atelier

Ludovic Recchia

Directeur-conservateur de Keramis



Gaëlle Caplet

Céramiste technicienne



Équipement de l'Atelier

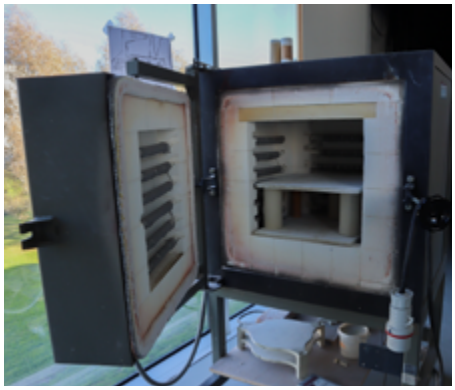
Façonnage

- matériel d'émaillage et de modelage
- croûteuse, boudineuse, extrudeuse
- possibilité de travailler le plâtre de moulage
- matériel de tournage (tours shimpo RK 3D)

Cuisson

petit four électrique
H&C

65 litres
40 × 40 × 40 cm
valeur : 30€/biscuit
40€/haute t°



grand four électrique

H&C

330 litres
70 × 60 × 85 cm
valeur : 55€/biscuit
80€/haute t°



four au bois écologique

GIREL 3E

650 litres
100 × 50 × 110 cm
valeur : 250€/cuisson



L'artiste doit avoir les connaissances pratiques suffisantes pour utiliser l'équipement nécessaire à son projet. Une aide technique est toujours disponible, mais une pratique de la céramique au préalable est requise.

Hébergement, musée et Centre de documentation

Keramis met gratuitement à disposition de l'artiste un studio au sein du musée comprenant une cuisine équipée et une salle de douche.

Durant les heures d'ouverture du musée, l'artiste a accès aux collections, aux expositions et au Centre de documentation.





Bilan et restitution

Encadré par Keramis, le bilan de la Résidence donne lieu à une restitution adaptée au projet afin de rendre compte du travail de recherche et du chemin artistique effectué. Cette restitution peut prendre la forme d'une exposition, performance, présentation...



Roxane Rajic (Lauréat·e 2025), *La Marée sans étoiles (détail de l'installation)*, 2025-2026.
Collection de l’artiste, réalisé dans l’Atelier de Keramis.

Conditions générales

Pré-sélection

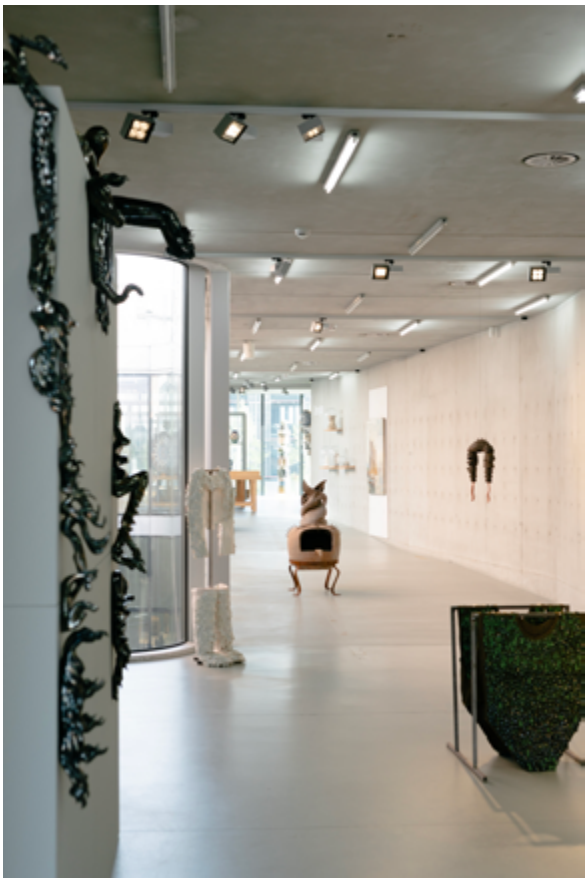
L'équipe de Keramis opère une pré-sélection des dossiers. Les candidat·es pré-sélectionné·es exposeront plusieurs œuvres issues de leur production entre le 23 avril et le 12 septembre 2027 sous le commissariat de Keramis.

Chaque candidat·e présélectionné·e perçoit un montant de 700 € comprenant les droits de monstration, sa présence au vernissage, le transport de l'œuvre et une rédaction de texte pour le carnet de visite. L'artiste est tenu·e de déposer les œuvres choisies en amont de l'exposition entre le 5 et le 6 avril 2027.

Jury et critères de sélection

La lauréate ou le lauréat du *Prix Résidence jeune création céramique de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2027* sera sélectionné·e par un jury composé d'expert·es invité·es spécialisé·es en art contemporain et de représentant·es de Keramis. Ce jury fera un choix parmi les artistes présélectionné·es, sur base de leur dossier, des œuvres exposées et d'un entretien selon les critères suivants :

- l'originalité et la qualité artistique du projet de résidence ;
- la pertinence du projet de résidence dans le lieu ;
- l'esprit d'ouverture et l'inventivité dans l'usage du médium céramique.



Barbara Léon Leclerq, Luna-Isola Bersanetti et Cécile Massou lors de l'expo-concours 2026.

Modalités de la Résidence

- Durée : 50 jours
- Période : entre septembre 2027 et mars 2028. Cette période de 50 jours peut être continue ou fractionnée ; ces temps de travail sont à déterminer avec le personnel de Keramis.
- Le studio et l'atelier sont situés au sein du musée : 1, Place des fours-bouteilles, 7100 La Louvière.
- La résidence s'accompagne d'un prix de 3000 € remis à l'artiste.
- Frais de production couverts par Keramis :
 - 1000€ TTC pour l'acquisition de matériel et de matières premières nécessaires à la réalisation des œuvres.
 - Mise à disposition de matières premières de base (terre et émail disponibles dans les Ateliers) : valorisation estimée à 200€.
 - Mise à disposition de fours pour cuisson : valorisation estimée à 500€.
- Frais de restauration : L'artiste reçoit un *per diem* de 20€/jour pour un maximum de 50 jours (soit 1000€ au total). L'artiste bénéficie d'une réduction de 50% à la cafétéria du musée.
- Frais de transports/déplacements : Les frais de déplacements de l'artiste et de transport des œuvres sont à charge de l'artiste.
- En cours de résidence, l'artiste s'engage à rencontrer les Ami·es de Keramis pour leur présenter son travail en cours (environ 1h30), à une date à déterminer avec le personnel de Keramis.
- L'artiste s'engage à compléter un rapport illustré et documenté en fin de résidence.

Calendrier

- 14 février 2027 à 23h59 : clôture de la remise des candidatures
- 15 mars 2027 : annonce des pré-selections aux candidat·es
- entre le 5 et le 6 avril 2027 : dépôt des œuvres exposées
- 23 avril 2027 : rencontre avec le jury (en journée), vernissage et remise du Prix (en soirée)
- du 24 avril au 12 septembre 2027 : exposition des candidat·es pré-sélectionné·es
- entre septembre 2027 et mars 2028 : résidence dans l'Atelier de Keramis

Conditions d’admission

- Attester obligatoirement d’une expérience de base en céramique ;
- Remplir au moins une des conditions suivantes :
 - être né·e en Fédération Wallonie-Bruxelles
 - être domicilié·e en Fédération Wallonie-Bruxelles
 - être étudiant·e d’une école supérieure des arts de la Fédération Wallonie-Bruxelles
 - être diplomé·e d’une école supérieure des arts de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Dossier de candidature à fournir

La participation au *Prix Résidence jeune création céramique de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2027* se fait via le formulaire accessible à l’adresse https://forms.gle/Et2wdY59M4RaFZGC8 jusqu’au 14 février 2027 à 23h59.

Une seule inscription par candidat·e est autorisée. La participation au concours est gratuite. Seules les inscriptions en ligne seront prises en compte. Aucun thème n’est imposé. Tous les moyens d’expression plastique sont admis, mais le projet visé doit principalement utiliser le médium céramique.

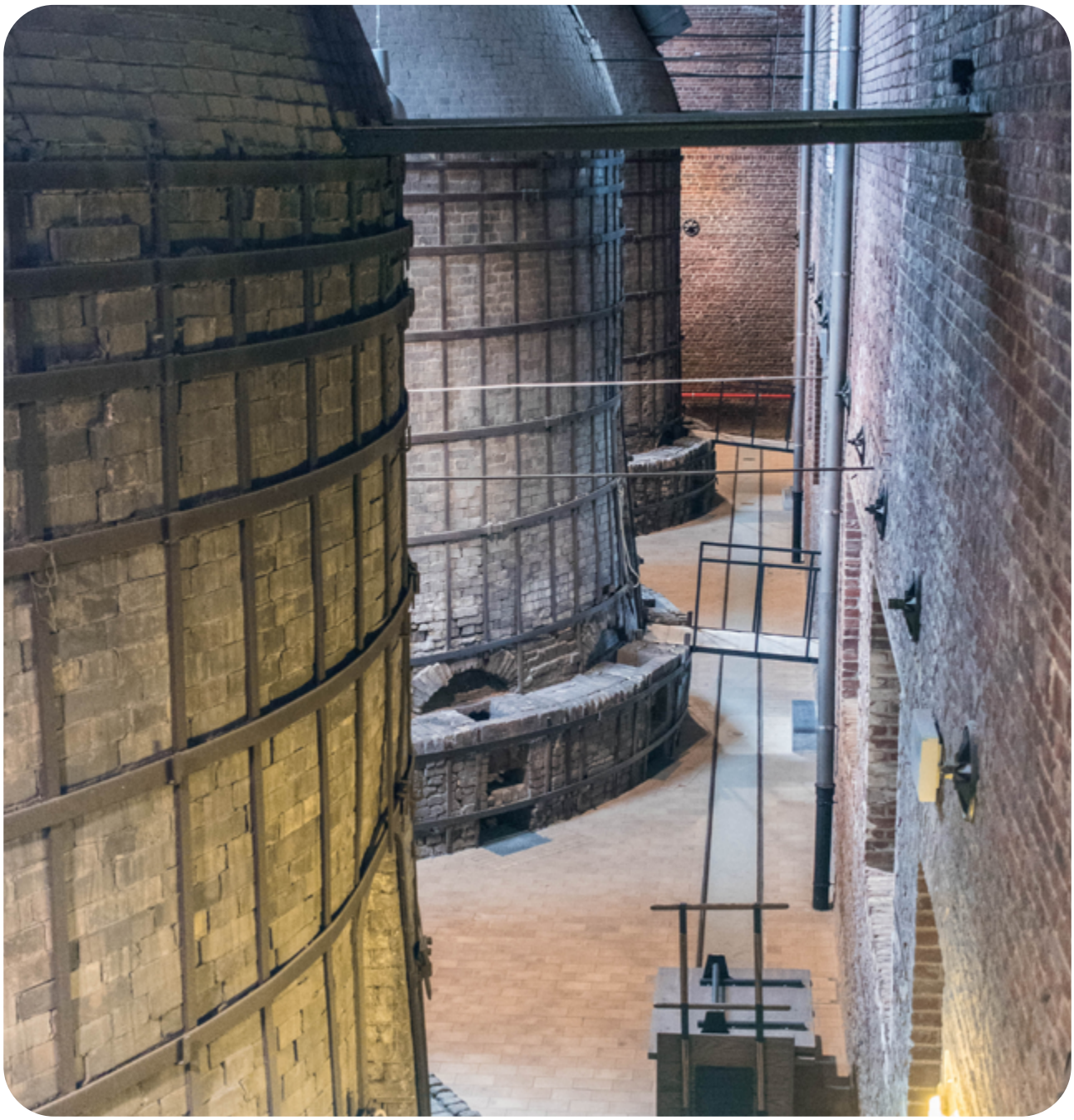
Tout dossier devra comporter :

- un *curriculum vitae* où figurent coordonnées et liens vers les réseaux numériques (si existants) de l'artiste ;
- une présentation de maximum 2 000 signes de la démarche artistique globale ;
- une note d’intention de maximum 3 000 signes décrivant le projet envisagé et sa pertinence dans le lieu. Vous pouvez y préciser les conditions de réalisation et les aides techniques attendues ;
- des visuels de 5 œuvres illustrant la démarche globale ;
- des visuels de 2 à 4 œuvres pouvant être exposées durant toute la période susmentionnée.

Les dossiers incomplets ou rendus hors délai ne seront pas recevables. Les envois complémentaires ne seront pas consultés.

Keramis, Centre de la Céramique de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Keramis est un musée et un espace de création contemporaine situé à La Louvière. L'institution est attentive au développement et au soutien de la création contemporaine dans le domaine de la céramique. Keramis dispose d'espaces d'expositions, d'ateliers de céramique et d'une résidence d'artistes. La nécessité de poursuivre la création sur le site de l'ancienne faïencerie Boch où Keramis est érigé est au cœur de son projet culturel.



Contact

Gaëlle Caplet, céramiste technicienne
gaelle.caplet@keramis.be • +32 64 23 60 76
présente les lundis, jeudis et vendredis

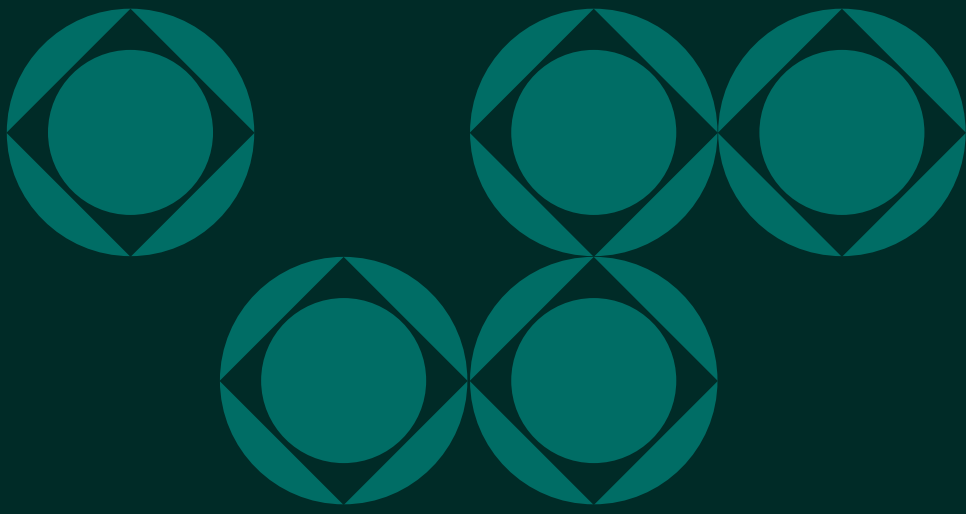
Keramis, Centre de la céramique de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Place des Fours-Bouteilles 1
7100 La Louvière, Belgique

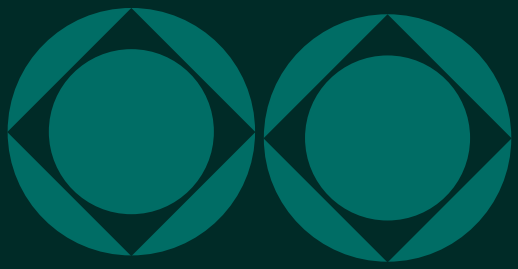
+ 32 64 23 60 70

www.keramis.be

Keramis @keramis @keramisatelier

soumettre une candidature







FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Wallonie

VISIT Wallonia .be

Province de Hainaut

Keramis reçoit le soutien permanent de la Fédération Wallonie-Bruxelles